COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE
DU
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
***
Cité Judiciaire
Bâtiment CR
L-2080 LUXEMBOURG
Tél. 47 59 81 – 2368
Fax 47 59 81- 2396

Luxembourg, le 8 août 2025

Madame la Ministre de la Justice
13, rue Erasme
Centre administratif Pierre Werner
L-1468 Luxembourg

Concerne : demande d'avis concernant les amendements parlementaires du 3 juillet 2025 au projet de loi n° 7424A

Madame la Ministre,

En réponse à la demande d'avis concernant les amendements parlementaires du 3 juillet 2025 au projet de loi n° 7424A, je tiens à vous informer qu'au regard de la teneur des amendements proposés (prise en compte d'une réflexion justifiée de la CNPD ; redressement d'une erreur matérielle), la Cour supérieure de Justice n'entend pas formuler d'avis circonstancié

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Le Président de la Cour supérieure de Justice,

Thierry HOSCHEIT

COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE
Grand-Duché de Luxembourg